

**Département des Pyrénées-Orientales**  
**Arrondissement de Perpignan**  
**EXTRAIT du registre des délibérations du**  
**Conseil municipal de Bompas**  
**Séance du 30 septembre 2021**

**Membres en exercice** : 29

**Membres ayant pris part à la délibération (26)** : Laurence AUSINA, Didier MALE, Carmen ARANEGA, Jérôme RUMEAU, Marie-Josée VIEGAS, Jean-François FRANCHET, Marina PICORNELL, Gilles GUILLAUME, Sylvie TROTIN, Dominique TEXTORIS (procuration à Jérôme Rumeau), Arnaud TREMOUILLE, Marie DARNER, Jérôme CATHALA, Alexandre BEZAULT (procuration à Arnaud Trémouille), Claude CAMPS, Bernard MARY, Lucy FERRER, Jean Pierre SERRIE, Carole COLMENERO, Colette GONZALVEZ, Pierre TILLOIS, Yolande LAFRANCAISE, Monique MORELL, Alain GRIEU, Brigitte LESSIEUR (procuration à Alain Grieu), Caroline LANGLAIS

**Date de convocation** : 22 septembre 2021

**Secrétaire de séance** : Pierre TILLOIS

**Objet** : Mise à jour n°1 du règlement intérieur du marché du Samedi au centre-ville

Le jeudi 30 septembre 2021 à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Bompas, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la Présidence de Laurence Ausina. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Maire déclare la séance ouverte.

Il est rappelé que pour préparer la mise en place du nouveau marché hebdomadaire du samedi un règlement intérieur de marché a été voté en conseil municipal le 11 mars 2021.

En lien avec l'avancée du projet (lancement du marché le 18 septembre) en en lien avec les réunions de concertation avec les commerçants ambulants, il est proposé de redéfinir les horaires du marché.

Pour rappel il était indiqué :

Typologie de professionnel concerné	Horaire d'arrivée	Départ des véhicules utilitaires des commerçants	Démarrage de la vente au public	Arrêt des ventes	Retour des véhicules utilitaires des commerçants	Évacuation des commerçants du site du marché
Titulaires d'un emplacement fixe	De 7h à 7h30 En période « hiver »	7H30 en période « hiver »	8h00 en période « hiver »	12h30 en période « hiver »	12h45 en période « hiver »	13h15 en période « hiver »
	6h30 à 7h en période « été »	7h en période « été »	7h en période « été »	13h en période « été »	13h15 en période « été »	13h45 en période « été »
Passagers	De 7h00 à 7h30	7h30	8h00	12h30	12h45	13h15

Il est proposé de modifier ce tableau et ces horaires en passant au tableau suivant :

PUBLIE LE 1 OCT 2021

<b>Horaire d'arrivée</b>	<b>Sortie des véhicules des commerçants (Excepté ceux restant sur place)</b>	<b>Arrêt des ventes</b>	<b>Retour des véhicules utilitaires des commerçants au sein du marché</b>	<b>Évacuation des commerçants du site du marché</b>
<b>De 6h à 7h30</b>	<b>7h30 au plus tard</b>	<b>13 h</b>	<b>13h</b>	<b>13h30 au plus tard (Espaces et voies libérées)</b>

**OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE :**

- De ces nouveaux horaires

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Bompas, le 30 septembre 2021

Laurence AUSINA  
Maire



**PUBLIÉ LE..... - 4 OCT. 2021**